

Sélection du Secrétaire général de l'OCDE

Rapport final du Président du Comité de sélection aux Chefs de délégation

12 mars 2021

1. Le processus de sélection du Secrétaire général de l'OCDE est défini dans la Résolution du Conseil sur la procédure de nomination des futurs Secrétaires généraux [C(2016)70]. Conformément aux procédures exposées dans cette Résolution, le processus de sélection a été lancé lors d'une réunion des Chefs de délégation le 3 août 2020.
2. Lors de cette réunion, les Chefs de délégation ont approuvé la composition d'un Comité de sélection chargé de superviser et de faciliter le processus de nomination. Le Comité de sélection était présidé par l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. Christopher Sharrock, en sa qualité de Doyen des Ambassadeurs de l'OCDE. L'Ambassadrice Galvan (Mexique), l'Ambassadeur Okamura (Japon) et l'Ambassadeur Schommer (Luxembourg) ont été nommés au Comité de sélection par les Chefs de délégation. Un Groupe de réserve d'Ambassadeurs a également été formé, afin d'apporter de la résilience au Comité de sélection. Ses membres, l'Ambassadeur Başçı (Turquie), l'Ambassadeur Selvaag (Norvège), l'Ambassadrice Chenette (Canada) et l'Ambassadeur Lenoir (UE) pouvaient assister aux réunions du Comité de sélection et contribuer aux réflexions de ce dernier. En août 2020, l'Ambassadrice Chenette s'est retirée du Groupe de réserve, qui a accueilli l'Ambassadeur Nolan en janvier 2021.
3. Tout au long du processus de sélection, le Comité de sélection a agi de manière à garantir que le processus soit mené conformément aux principes directeurs fondamentaux exposés dans la Résolution, tels que l'équité, l'ouverture, la transparence, l'inclusivité et le respect d'une procédure équitable. Afin d'assurer la conformité avec ces principes directeurs, des mesures ont été prises, afin notamment que l'Ambassadeur Sharrock soit « tenu à l'écart » des discussions avec les autres délégations sur le mérite des candidats, ainsi que de toute discussion au sein du gouvernement britannique concernant la position du Royaume-Uni pendant le processus de sélection, une tâche qui a été confiée à la Représentante permanente adjointe du Royaume-Uni, Mme Frances Hooper.
4. Le 1^{er} septembre 2020, le Président du Comité de sélection a écrit aux Chefs de délégation des pays Membres afin de les inviter à proposer un candidat au poste de Secrétaire général. La vacance du poste a également été rendue publique sur le site web de l'OCDE. Dix candidats ont été proposés par les Membres de l'OCDE¹ et la liste consolidée des candidatures reçues a été

¹ Les dix candidats étaient (par ordre alphabétique) : M. Mathias Cormann (Australie) ; Mme Anna Diamantopoulou (Grèce) ; M. Vladimír Dlouhý (République tchèque) ; M. Philipp Hildebrand (Suisse) ; Mme Kersti Kaljulaid (Estonie) ; M. Ulrik V. Knudsen (Danemark) ; M. Michał Kurtyka (Pologne) ;

mise en ligne sur le site web de l'Organisation et diffusée dans un communiqué de presse.

5. Tous les candidats ont été invités à passer un entretien lors de réunions des Chefs de délégation entre le 1^{er} et le 11 décembre 2020. En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, ces entretiens se sont déroulés à distance. Leur durée n'a pas excédé 3 heures et ils ont débuté par une brève présentation, par chaque candidat, de sa vision de l'OCDE pour l'avenir et de la façon dont celle-ci pourrait être concrétisée. Cette présentation était suivie d'une série de questions ouvertes des Chefs de délégation.
6. Entre le 7 janvier 2021 et le 23 février 2021, le Président du Comité de sélection a mené quatre cycles de consultations confidentielles avec les Chefs de délégation, afin de réduire le nombre des candidats à retenir et de tenter d'identifier le candidat susceptible de faire l'objet d'un consensus pour la nomination au poste de Secrétaire général. Lors de ces consultations, les Chefs de délégation ont été invités à classer les candidats restants par ordre de préférence, afin de permettre au Président de définir les niveaux globaux de soutien recueillis par chaque candidat. Lors de chaque cycle, le Président était accompagné d'un membre du Comité de sélection qui jouait le rôle de témoin et qui validait ses conclusions. À l'issue de chaque cycle de consultations, le Président rendait compte aux Membres lors d'une réunion des Chefs de délégation. Les rapports de la Présidence, ainsi que les retraits des candidats, ont été publiés sur le site web de l'OCDE.
7. Le cinquième cycle de consultations a eu lieu le 8 mars, et visait à identifier lequel des deux candidats finalistes, M. Mathias Cormann (Australie) et Mme Cecilia Malmström (Suède) recueillait le plus de soutien. Ce cinquième cycle a confirmé que les deux candidats recueillaient un vaste soutien parmi les Membres de l'OCDE. À l'issue de ce dernier cycle de consultations, les Chefs de délégation ont procédé à un vote indicatif le 12 mars 2021, qui a permis au Président du Comité de sélection d'identifier Mathias Cormann comme étant le candidat recueillant le plus de soutien.
8. Par conséquent, sur la base du présent rapport, et conformément au processus défini par le Conseil dans le document C(2016)70, le Président recommande au Conseil de nommer M. Mathias Cormann au poste de Secrétaire général de l'OCDE pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} juin 2021.
9. Le Président tient à remercier l'ensemble des Chefs de délégation pour l'esprit constructif dont ils ont fait preuve, leurs efforts et l'engagement en faveur du consensus qu'ils ont, au même titre que leur gouvernement et

M. Christopher Liddell (États-Unis) ; Mme Cecilia Malmström (Suède) ; M. William Morneau (Canada).

l'ensemble des dix candidats, amplement démontré tout au long de ce processus. Il souhaite remercier les Chefs de délégation des Membres qui ont proposé un(e) candidat(e) pour leur participation constructive au processus. Il adresse ses remerciements à l'ensemble des membres du Comité de sélection et du Groupe de réserve pour leur travail, leur impartialité et leur soutien. Il remercie également les nombreux membres du Secrétariat de l'OCDE, en particulier les directeurs et les agents de la Direction des affaires juridiques, du Secrétariat du Conseil et des Relations extérieures et de la communication, ainsi que M. William Norris et Mme Elizabeth Aveling de la Délégation du Royaume-Uni, et Mmes Ingrid Magnus et Camilla Høvding Blom de la Délégation de la Norvège pour leur soutien tout au long de ce processus.